

Réf: Dossier N° 039442

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ATELIER V DESIGN »

Siège social Abidjan, Cocody, BLOCKAUSS EN FACE DU
TERRAIN AVE NON LOIN DE LA RUE HOTEL TATA , Lot 02, Ilot
01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/09/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 14/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ATELIER V DESIGN »

Objet : ARCHITECTURE D'INTERIEUR
IMMOBILIERS
FORMATION AUX LOGICIELS D'ARCHITECTURE D'
INTERIEUR
VENTE ET LOCATION DE VEHICULES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, BLOCKAUSS EN FACE DU
TERRAIN AVE NON LOIN DE LA RUE HOTEL TATA , Lot 02, Ilot
01

Dirigeant(s) : M VONAN AMANGOVA GERVAIS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05438 du 20/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°26360/GTCA/RC/2021 du 20/09/2021

